Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 133 (2012)

Artikel: L'habitat de l'âge du Bronze moyen de Payerne "En Planeise" (Canton de Vaud, Suisse)

Autor: Castella, Daniel / Buard, Jean-François / David-Elbiali, Mireille

Kapitel: I: Introduction

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835668

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I Introduction

Le cadre géographique

La petite ville de Payerne se trouve dans la partie occidentale du Plateau suisse (fig. 1), dans la plaine alluviale de la Broye, en limite sud-occidentale de la région dite «des Trois-Lacs» réunissant les bassins des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat (fig. 2).

À environ 2,5 km au nord du centre-ville de Payerne, le site d'*En Planeise* se trouve en zone rurale, au cœur de la plaine, à mi-distance entre les cours aujourd'hui canalisés des rivières de la Broye et de la Petite Glâne (fig. 3:1). Si l'altitude actuelle du terrain avoisine 445 m, le niveau d'occupation principal du Bronze moyen se situe aux environs de 443,50 m. Le relief du terrain est à l'heure actuelle quasiment plat sur l'ensemble de la zone explorée.

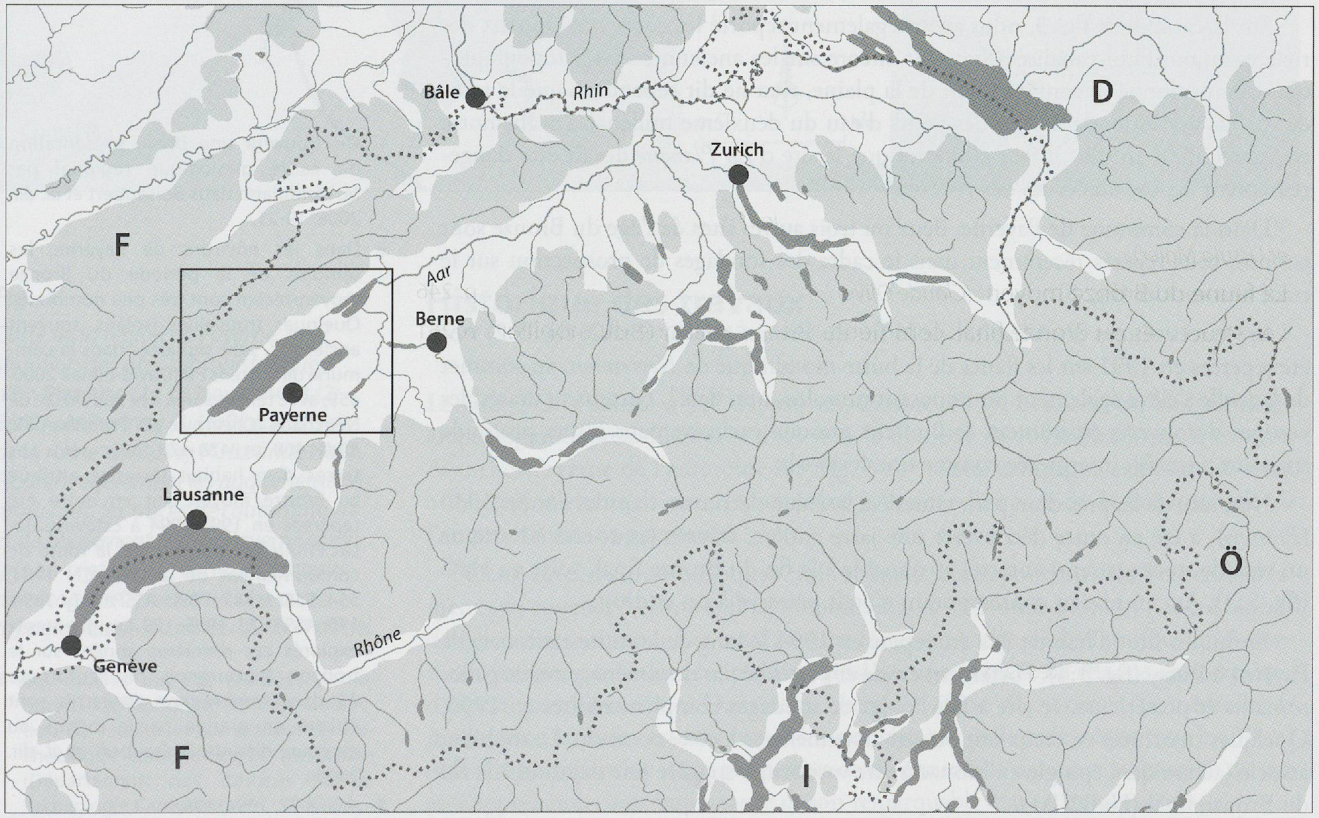

Fig. 1
Carte de la Suisse avec situation de Payerne. Cadre: situation de la fig. 2.

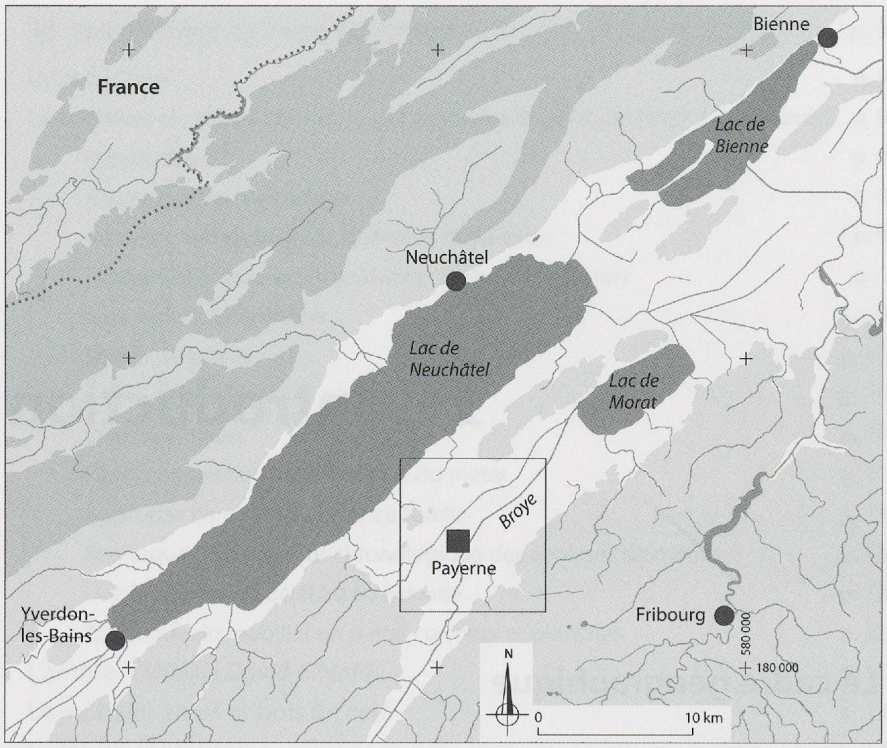

Fig. 2

Carte de la région «des Trois-Lacs» avec situation de Payerne. Cadre: situation de la fig. 3.

La fig. 3 montre que le site d'*En Planeise* se trouve tout juste à l'intérieur de la zone marécageuse – ou tout au moins régulièrement inondée – de la plaine, telle qu'elle figure sur une carte topographique antérieure aux grands travaux de correction des eaux du milieu du XIXe siècle[1]. Relevons à ce propos qu'aucune trace d'habitat de quelque période que ce soit n'a encore été repérée au cœur de la plaine en aval de ce point, en particulier dans les sondages de prospection autoroutiers. À partir de là, en effet, les zones habitées se placent, comme les agglomérations actuelles, de part et d'autre de la vallée. En amont d'*En Planeise*, la densité des sites et trouvailles archéologiques, toutes époques confondues, reste faible dans la plaine, au moins jusqu'à l'axe Payerne-Estavayer-le-Lac, correspondant aujourd'hui *grosso modo* au tracé de la route cantonale[2].

Sur la carte de la fig. 3, nous avons également reporté les cours très sinueux des rivières aujourd'hui canalisées figurant encore sur les anciennes cartes topographiques. Étant donné la configuration de la plaine, rien ne dit cependant que le tracé de ces lits corresponde à celui des cours d'eau du deuxième millénaire avant notre ère. Quoi qu'il en soit, il faut admettre que le site d'*En Planeise* devait être dangereusement exposé aux crues des rivières.

Dans la commune de Payerne, deux ou trois autres sites de l'âge du Bronze sont connus, tous repérés récemment dans le cadre des sondages de prospection sur le tracé autoroutier (fig. 3):

Les traces ténues d'un habitat de la fin du Bronze ancien (BzA2; fig. 3:2) ont été repérées en 1991 sur les flancs de la butte morainique de *Neyremont*, au sommet de laquelle s'élève également un imposant tumulus, non daté[3]. Fortement arasés, les vestiges découverts récemment se limitent presque exclusivement à une profonde structure excavée, interprétée comme une fosse-silo.

Non loin de là, près d'un petit cimetière laténien découvert dans les années 1930 (*Pramay*), a été en outre découverte une jarre entière, écrasée (peut-être à l'origine un vase de stockage semi-enterré) attribuable à la fin du Bronze final, voire au HaC (fig. 3:3). Aucun niveau contemporain n'était préservé à cet endroit.

Enfin, un site (d'habitat ?) a été repéré en 1994 le long de la route cantonale de Payerne à Bussy (fig. 3:4). Fortement érodé et perturbé par des aménagements gallo-romains et postérieurs, ce site a fait l'objet de sondages complémentaires en 1996. Quelques structures en creux ont pu être documentées à cette occasion. Le mobilier associé (céramique, épingle en bronze à tête vasiforme) suggère une datation à la fin du Bronze final (HaB2/B3).

1 On trouvera une brève présentation du cadre géologique régional par M. Weidmann dans Boisaubert *et al.* dir. 2008, 19-21.

2 Dans les environs de Payerne, les témoins de la période du Bronze moyen/récent sont très peu nombreux. Quelques trouvailles isolées, souvent anciennes, sont signalées dans la commune de Morens FR (David-Elbiali 2000, 459, avec réf.) et sur la rive sud du lac de Neuchâtel (Chevroux VD, Portalban FR; *ibid.*, 408 et 478-479, avec réf.). Les traces d'un habitat terrestre attribué au Bronze moyen ont en outre été repérées en 1993-1994 à Estavayer-le-Lac FR-*Au Ruz de Vuaz* sur la route de contournement de la ville (CN 1184, 554 545 / 187 789): *ASSPA* 77, 1994, 175; *ASSPA* 78, 1995, 198. Les gisements explorés ces dernières années sur le tronçon fribourgeois de l'autoroute A1 dans l'arrière-pays staviacois sont encore en grande partie inédits ou en cours d'étude: Boisaubert *et al.* dir. 2008.

3 *ASSPA* 77, 1994, 178.

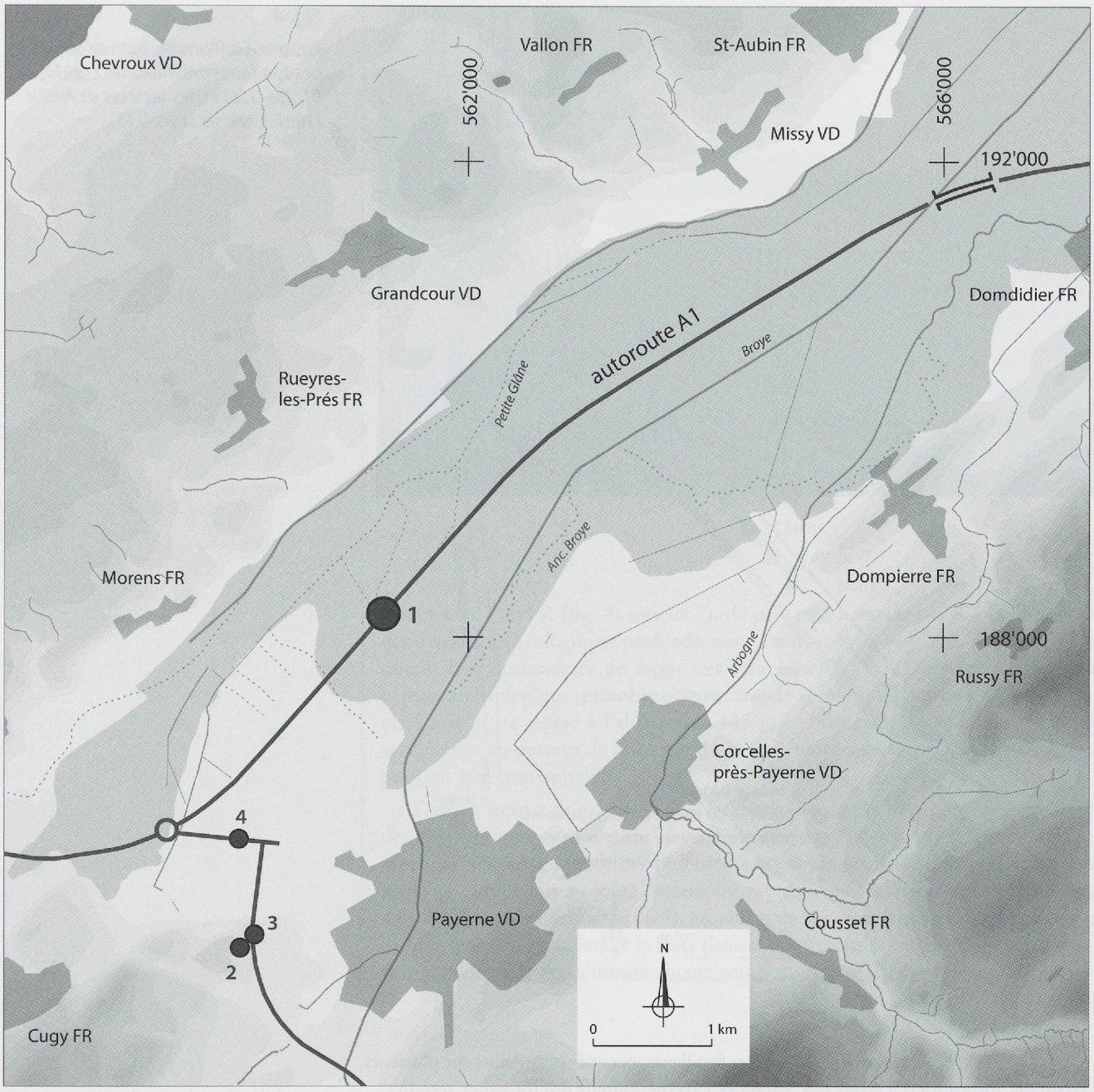

Fig. 3
*Carte de la région de Payerne, avec situation des sites protohistoriques d'*En Planeise *(**1**), de* Neyremont *(**2**; BzA2), de* Pramay *(**3**; HaB ou HaC) et de la* route de Bussy *(**4**; Bz final; HaB). Figurent également les agglomérations modernes, les tracés de l'autoroute A1 et de l'évitement sud de Payerne et, en gris au centre de la carte, les secteurs marécageux figurant sur une carte topographique du milieu du XIXe siècle.*

Historique des travaux

Le site d'*En Planeise* a été détecté en octobre 1991, à l'occasion des sondages archéologiques préliminaires réalisés sous la houlette de F. Eschbach sur le tronçon Avenches-Payerne de l'autoroute A1 (fig. 3-4)[4]. Cette campagne exploratoire visait à détecter d'éventuels sites inconnus et à évaluer l'impact de la construction de l'autoroute sur ces gisements.

Deux niveaux archéologiques (inf. et sup.), correspondant très vraisemblablement aux couches 3 (Bronze final notamment) et 5 (Bronze moyen), ont été repérés de façon discontinue sur ce tracé sur une longueur totale de 230 m. Quelques ossements animaux ont alors été récoltés, ainsi qu'une poignée de tessons de céramique d'aspect protohistorique. Dans cette première étape des travaux, la méthode de prospection utilisée (courtes tranchées creusées à la pelle mécanique tous les 30 m) et le temps disponible n'ont pas permis de déterminer la nature et la datation du site et d'appréhender son importance et son remarquable état de conservation.

4 Les fouilles ont été réalisées par le bureau Archéodunum SA sous la direction de l'auteur et sur mandat de l'archéologue cantonal Denis Weidmann (Département des Travaux Publics, Archéologie Cantonale).

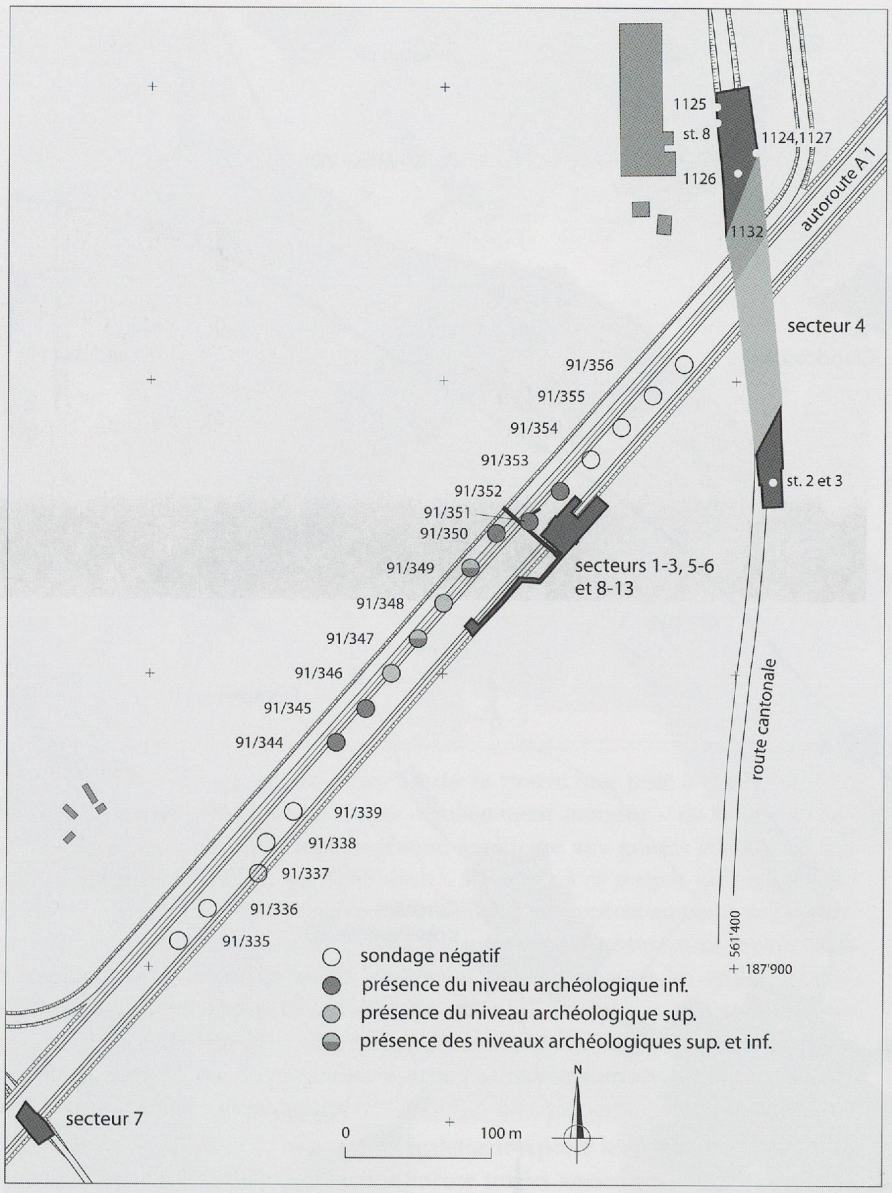

Fig. 4

*Payerne-*En Planeise. *Plan de situation des sondages préliminaires (1991; 91/335-356) et des secteurs de fouille (1993-1994; secteurs 1-13).*

Ce n'est qu'au printemps 1993 que les fouilleurs, occupés jusqu'alors sur plusieurs chantiers autoroutiers à Avenches, Faoug et Payerne, purent revenir sur ce terrain.

Dans le but de préciser la nature du site et d'évaluer sa conservation, un sondage complémentaire (fig. 8: sondage 1) et une petit caisson de fouille (fig. 8: secteur 2) furent ouverts en mars-avril 1993, sous la responsabilité de Pascal Nuoffer et Francis Thodé. Cette exploration révéla très rapidement la présence de plusieurs horizons archéologiques, dont le plus profond (couche 5), caractérisé par un riche mobilier rapidement attribué au Bronze moyen, coiffait plusieurs structures en creux (fosses et trous de poteau) inscrites dans les niveaux sablo-limoneux sous-jacents. Décision fut alors prise d'étendre la fouille en ouvrant de nouveaux sondages à partir du caisson initial (fig. 8: secteurs 5, 6, 8 à 13).

Les deux responsables de l'opération étant pressentis pour une campagne de prospection sur le tracé de l'A1 entre Yvonand et Yverdon-les-Bains, la gestion technique du chantier fut alors confiée à Timo Caspar.

Parallèlement à cette entreprise, le démarrage très rapide des travaux de construction de l'autoroute, moins d'une année et demi après le dépôt du projet définitif, occasionna d'autres découvertes fortuites dans les environs immédiats du site et obligea l'équipe de fouille à «sauver les meubles» dans l'urgence et dans des conditions précaires. Ce fut en particulier le cas lors de la correction des tracés des routes cantonales en direction de Grandcour VD (fig. 4: secteur 4) et de

Fig. 5
Payerne-En Planeise. *Vue générale de la fouille.*

Rueyres-les-Prés FR (fig. 4: secteur 7), de part et d'autre du site d'*En Planeise*, où des niveaux archéologiques profonds, non atteints par les sondages de prospection, durent être documentés de façon très sommaire (fig. 6). Dans le secteur 7, un niveau archéologique protohistorique, associé à quelques tessons de céramique atypiques, a été repéré à l'altitude de 443 m environ, soit à une cinquantaine de centimètres au-dessous de l'horizon du Bronze moyen du secteur principal, dont il pourrait être contemporain.

Dans le secteur principal du site, les délais très courts imposés par le calendrier des aménageurs ont également dicté des choix dans la stratégie d'intervention. Si quelques niveaux et structures postérieurs, attribués au Bronze final et à l'époque romaine, furent mis au jour, l'accent fut rapidement porté sur l'horizon inférieur daté du Bronze moyen (couche 5), en raison de son excellent état de conservation, de la richesse du mobilier, de la forte densité des structures et de son appartenance à une période de la Protohistoire encore peu documentée dans nos régions.

Fig. 6
Payerne-En Planeise. *Observations stratigraphiques en cours durant les travaux d'aménagement autoroutiers (secteur 7).*

Fig. 7
*Payerne-*En Planeise. *Le site en cours de fouille (décapage de la couche 5).*

Ainsi, en l'espace d'une année, jusqu'au dépôt du remblai d'aménagement de la chaussée, près de 850 m² ont pu être explorés en fouille fine sur une épaisseur moyenne de 40 cm à partir du sommet de la couche 5 (fig. 7).

Sous ce niveau, près de 250 structures en creux ont été recensées et fouillées individuellement. Comme on le verra, la relative modestie de la surface explorée impose à l'évidence des limites à l'exploitation des données, en particulier à la lecture du plan des structures. Dans cette perspective, en fonction de l'étendue soupçonnée du site, de la grande largeur de l'emprise du chantier (env. 30 m) et des délais imposés, il eût été nécessaire de procéder au décapage mécanique de la couche d'occupation (couche 5) jusqu'au niveau d'apparition des structures. Deux considérations principales nous ont fait renoncer à cette option stratégique: en premier lieu, l'abondance et la qualité du mobilier associé à ce niveau nous ont convaincus de l'intérêt de procéder à une fouille fine et à une récolte exhaustive du mobilier. D'autre part, la chaussée autoroutière devant être à cet endroit aménagée sur un épais remblai, la surface non explorée du site, quoique scellée pour longtemps, n'était pas vouée à la destruction.

Ainsi, après la mise en place d'un carroyage (fig. 9), la fouille et le prélèvement du mobilier furent effectués par mètre carré jusqu'au niveau d'apparition des structures, *i. e.* en général jusqu'au sommet de la couche 6. Plus de 100'000 (!) objets et fragments ont été récoltés, constituant un *corpus* presque sans égal pour cette période. En procédant de cette manière, nous visions à la fois à faciliter le travail des restaurateurs dans la recherche des collages et, grâce au comptage, au pesage et au report sur plan des trouvailles, à compléter la lecture et l'interprétation des structures sous-jacentes (répartition des diverses catégories de mobilier, fragmentation, etc.). À cet égard, force est de reconnaître que les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances, en raison surtout de l'abondance des trouvailles et de l'homogénéité des ensembles prélevés sur l'ensemble de la surface ainsi exploitée.

Fig. 8

*Payerne-*En Planeise. *Plan de situation des secteurs (unités de fouille) dans la zone centrale du site. En grisé, structures en creux de l'horizon du Bronze moyen.*

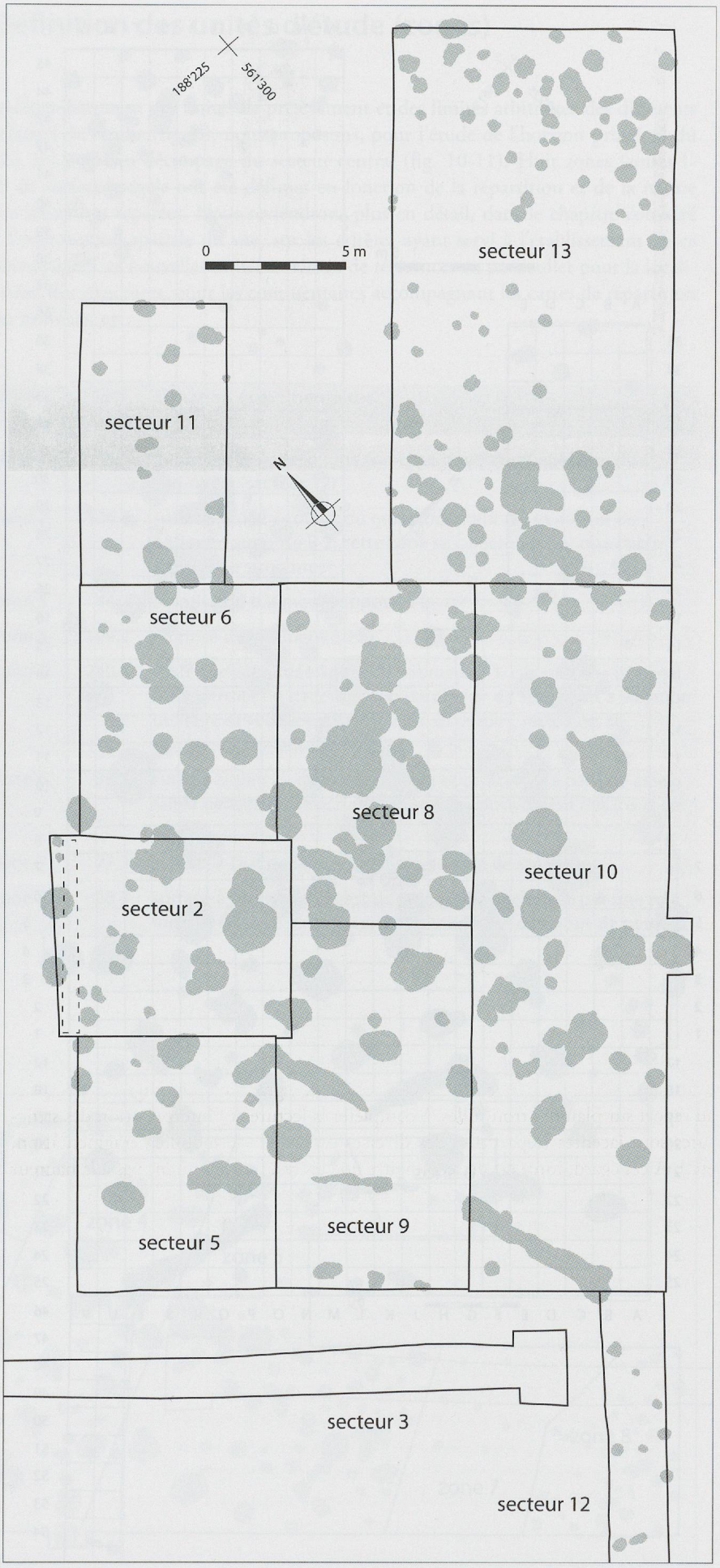

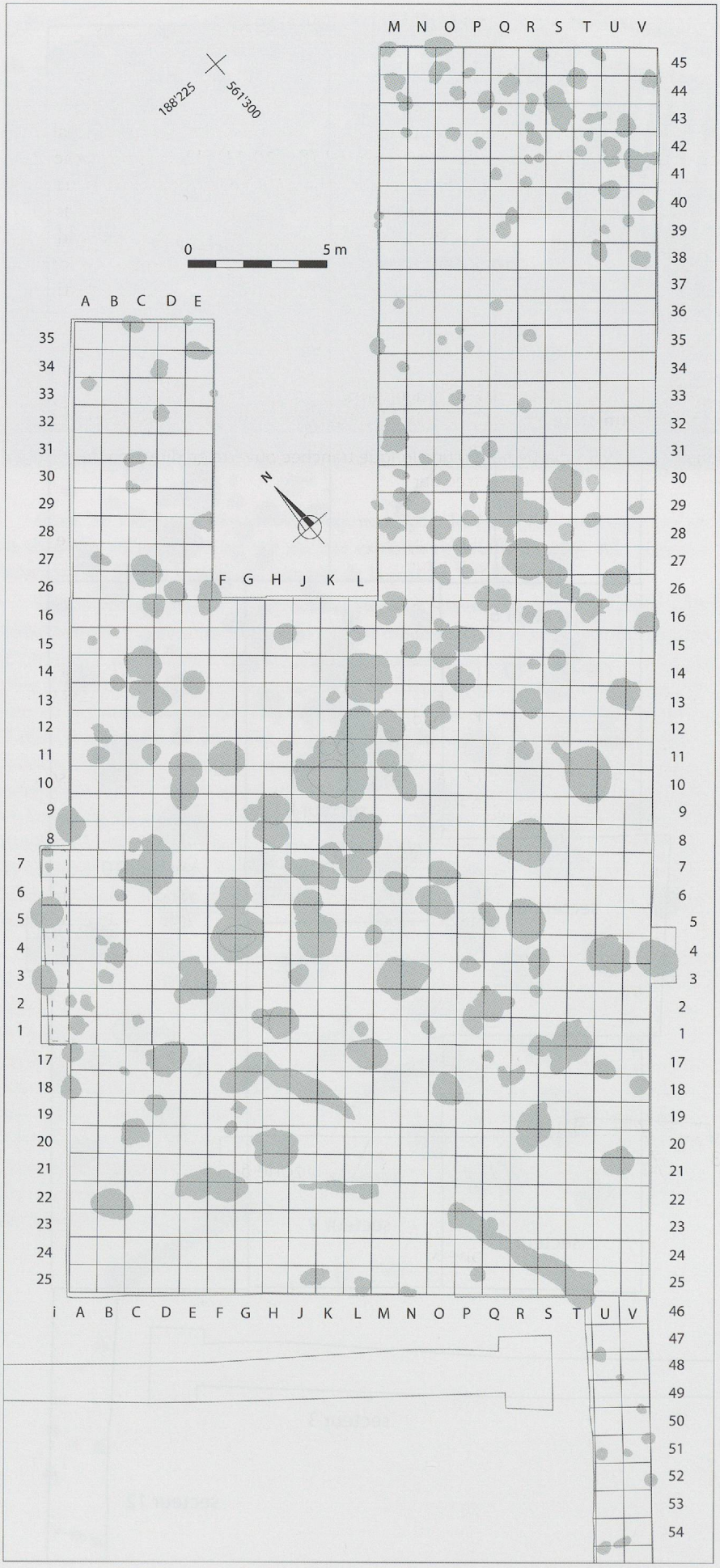

Fig. 9

*Payerne-*En Planeise. *Plan du carroyage dans le secteur principal du site. En grisé, structures en creux de l'horizon du Bronze moyen.*

Définition des unités d'étude (zones)

Indépendamment des unités de prélèvement et des limites arbitraires des différents secteurs de fouille (fig. 8), nous proposons, pour l'étude de l'horizon principal du site, un nouveau découpage du secteur central (fig. 10-11). Huit zones (zones 1-8) de surface inégale ont été définies en fonction de la répartition et de la nature des structures repérées. Nous reviendrons plus en détail, dans le chapitre consacré à l'organisation spatiale du site, sur les critères ayant servi à l'établissement de ce découpage. Ces nouvelles unités serviront de références en particulier pour la localisation des structures, pour les commentaires accompagnant les cartes de répartition du mobilier, etc.

Fig. 10

*Payerne-*En Planeise. *Secteur principal. Tableau des zones (unités d'étude).*

Zone	Surf. (m²)	Situation / commentaires
Zone 1	49,5	partie nord d'une longue tranchée ouverte en direction du sud-ouest (secteur 12)
Zone 2	126,4	surface située à l'ouest du grand bâtiment B 1 et au sud du bâtiment supposé B 2; cette zone se caractérise par une faible densité de structures
Zone 3	44,5	emprise du bâtiment supposé B 2
Zone 4	199,2	emprise du bâtiment B 1
Zone 5	240,6	vaste surface située à l'est du bâtiment B 1, caractérisée par une forte densité de structures, en particulier de structures à vocation utilitaire et «économique» (fosses-dépotoirs, récipients de stockage, greniers, foyers)
Zone 6	38,2	surface située au nord de la fouille et caractérisée par une assez faible densité de structures, presque exclusivement des trous de poteau
Zone 7	77,3	surface à l'est de la zone 5; faible densité de structures
Zone 8	66,3	surface à l'extrémité ouest de la fouille, caractérisée par une très forte densité de structures, majoritairement des trous de poteau

Fig. 11

*Payerne-*En Planeise. *Plan de situation des zones (unités d'étude) dans le secteur principal du site. En grisé, structures en creux de l'horizon du Bronze moyen.*

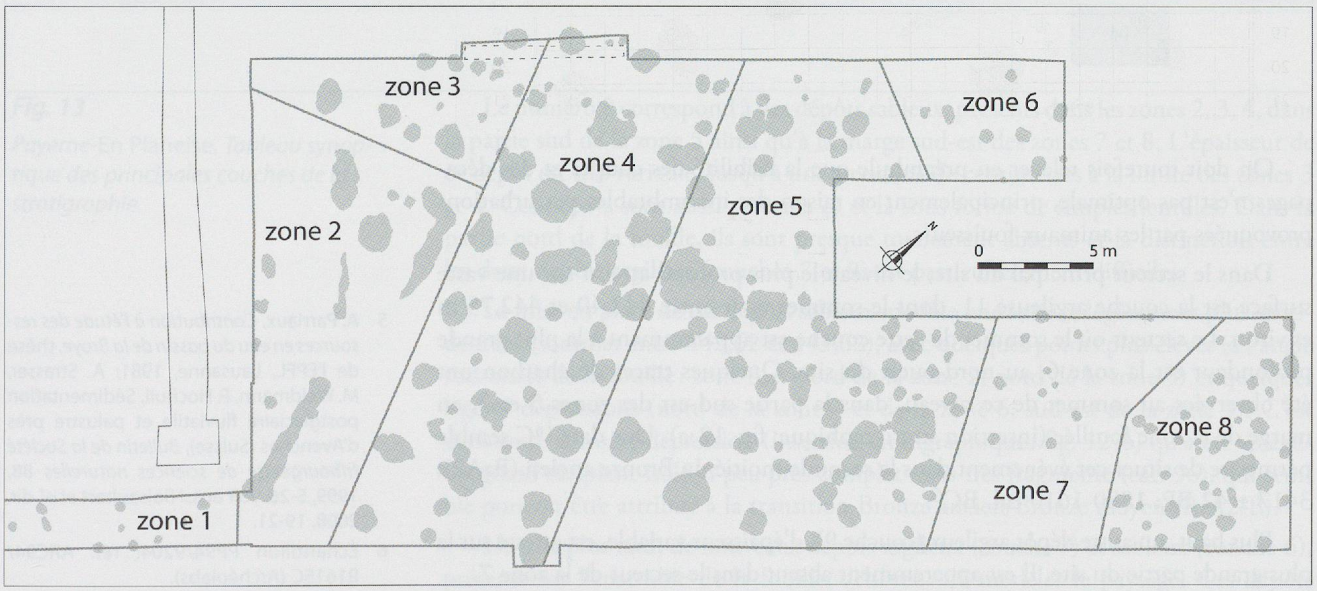

La stratigraphie et la chronologie générale du site

De manière générale, la stratigraphie du site d'*En Planeise* révèle une grande homogénéité sur l'ensemble de la surface fouillée. Conformément aux relevés effectués dans la plupart des sondages de prospection réalisés dans ce secteur de la plaine broyarde[5], le sous-sol se compose ici d'une succession de dépôts alluviaux d'épaisseur et de granulométrie variables (limons et sables fins principalement). Les observations effectuées dans les sondages susmentionnés ont montré que le rythme et la chronologie de ces dépôts sont très variables et délicats à établir. À titre d'exemple, on peut évoquer la situation stratigraphique de deux niveaux d'occupation beaucoup plus récents, mais contemporains (VIe-VIIe siècles ap. J.-C.) : l'un d'eux (Payerne-*Champ Aubert*), à environ deux kilomètres au sud-ouest de là, a été détecté à quelques dizaines de centimètres de profondeur, alors que le second (Corcelles-près-Payerne-*route de Ressudens*), à la même distance en direction du nord-est, plus près de l'ancien cours de la Broye, était recouvert de plus de deux mètres de sédiments ! Par chance, sur le site d'*En Planeise*, plusieurs indices chronologiques cohérents jalonnent la séquence.

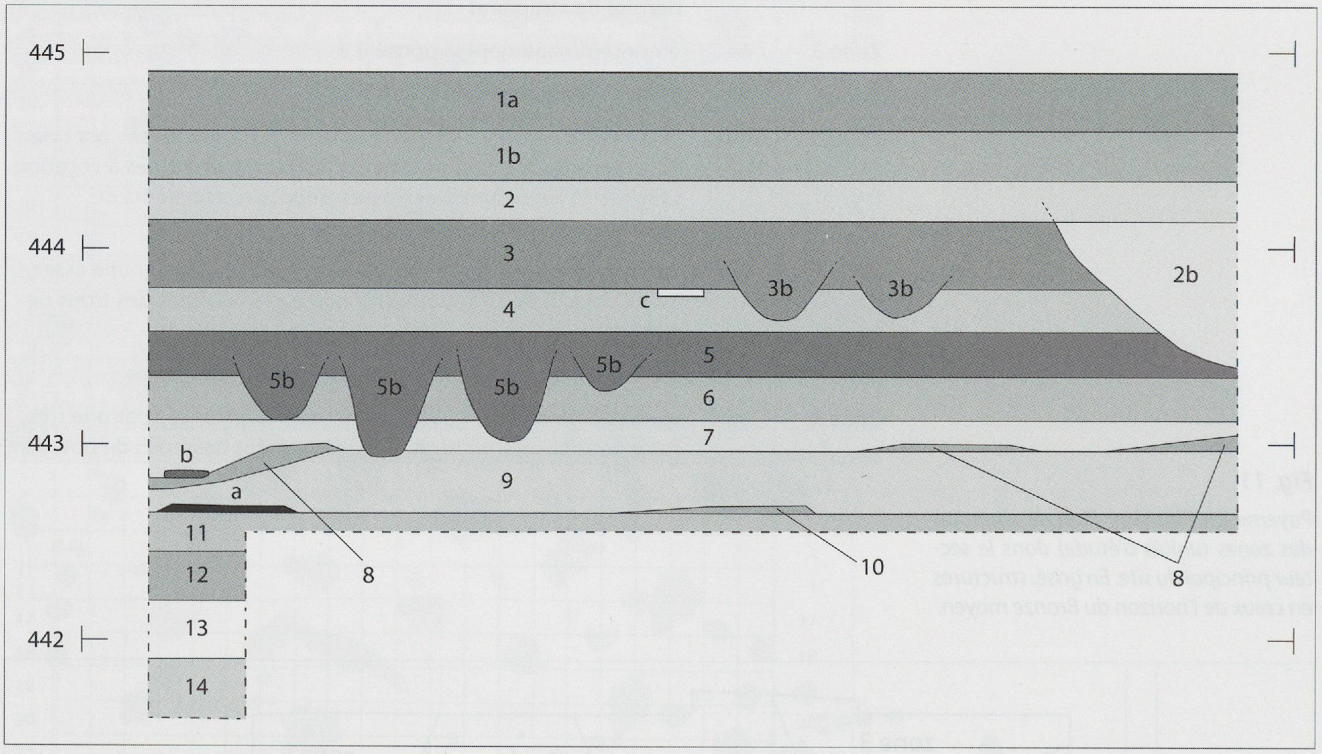

Fig. 12
*Payerne-*En Planeise. *Stratigraphie schématique du site.*

On doit toutefois relever en préambule que la lisibilité des coupes et des décapages n'est pas optimale, principalement en raison des innombrables perturbations provoquées par les animaux fouisseurs.

Dans le secteur principal du site, le niveau le plus profond atteint sur une vaste surface est la couche argileuse 11, dont le sommet varie entre 442,40 et 442,75 m environ. Le secteur où le sommet de cette couche est apparemment à la plus grande profondeur est la zone 6, au nord-ouest du site. Quelques traces de charbon ont été observées au sommet de ce niveau, dans la partie sud-est des zones 5 et 7, en marge de la zone fouillée (insertion stratigraphique: fig. 12:a). Une date ^{14}C semble permettre de situer cet événement dans la seconde moitié du Bronze ancien (BzA2): 3417 ± 42 BP; 1880-1610 cal. BC[6].

Plus haut, un autre dépôt argileux (couche 9), d'épaisseur variable, est attesté sur la plus grande partie du site. Il est apparemment absent dans le secteur de la zone 7.

5 A. Parriaux, *Contribution à l'étude des ressources en eau du bassin de la Broye*, thèse de l'EPFL, Lausanne, 1981; A. Strasser, M. Weidmann, P. Hochuli, Sédimentation postglaciaire fluviatile et palustre près d'Avenches (Suisse), *Bulletin de la Société fribourgeoise de sciences naturelles* 88, 1999, 5-26. Voir aussi Boisaubert *et al.* dir. 2008, 19-21.

6 Échantillon PP94/9204: réf. ARC94/R1615C (Archéolabs).

Couche	Description	Datations ^{14}C (calibrées à 2 sigma)	Datation fondée sur l'étude du mobilier
1a	Humus récent	-	-
1b	Humus ancien	-	-
2	Limon humifère avec traces d'oxydation brun rouille et légère percolation calcaire	-	Post-romaine
2b	*Comblement des fossés st. 1 et 241*	-	Époque romaine (au plus tôt)
3	Limon sableux, très oxydé, brun rouille	-	Bronze final à époque romaine
3b	*Comblement des st. 28, 59, 60 et 255*	-	Bronze final (st. 28 et 60)
4	Couche argilo-sableuse; oxydation rouille d'aspect «tigré» ou «moucheté dense»	1260-1010 cal BC (sommet)	-
5	Limon argileux sableux gris ou gris brun, contenant charbons et mobilier abondants (céramiques, os, pierres,...).	-	Essent. Bronze moyen (BzC); début du Bronze récent (BzD1)
5b	*Comblement des structures de l'horizon d'occupation principal*	1370-1010 cal BC (st. 52) 1420-1260 cal BC (st. 8) 1610-1310 cal BC (st. 45) 1610-1380 cal BC (st. 29) 1700-1310 cal BC (st. 19) 1880-1410 cal BC (st. 23) 1900-1300 cal BC (st. 26) 1880-1410 cal BC (st. 12) 1980-1620 cal BC (st. 34) 2500-1500 cal BC (st. 24)	Essent. Bronze moyen (BzC); début du Bronze récent (BzD1)
6	Sable fin, argileux, gris clair à jaune	-	-
7	Argile; légère trace d'oxydation rouille	-	-
8	Sable; par endroit sous forme de lentilles (dépôt sur couche 9)	-	Transition Bronze ancien-Bronze moyen
9	Argile avec oxydation rouille	-	-
10	Lentilles de sable gris attestées au sommet et dans la partie supérieure de la couche 11	-	-
11	Argile ou limon argileux gris à brun gris	1880-1610 cal BC (sommet)	-
12	Sable gris fin, avec des litages minces de granulométrie variable	-	-
13	Limon argileux fin	-	-
14	Argile brun gris, avec traces verticales d'oxydation (roseaux ?)	-	-

Fig. 13

*Payerne-*En Planeise. *Tableau synoptique des principales couches de la stratigraphie.*

Le numéro 8 correspond à des dépôts sableux, présents dans les zones 2, 3, 4, dans la partie sud de la zone 5 ainsi qu'à la marge sud-est des zones 7 et 8. L'épaisseur de ce dépôt est très variable, jusqu'à une trentaine de centimètres à la limite des zones 3 et 4. Ces dépôts sont aussi présents çà et là sous forme de simples lentilles. Dans la partie nord de la fouille, ils sont presque totalement absents et la distinction entre les deux dépôts argileux (couches 7 et 9) est particulièrement difficile.

La mise en place de ces dépôts sableux modèle une surface légèrement plus «accidentée» (sommet entre 442,62 et 443,02), avec quelques points plus élevés (à l'angle sud-ouest de la fouille: zone 3 et nord de la zone 2; nord de la zone 5) et quelques légères dépressions (nord de la zone 7 et de la zone 6; sud-est de la zone 5). C'est dans cette dernière dépression (insertion stratigraphique: fig. 12:b) qu'a été «piégé» un grand récipient isolé, à peu près complet mais très fragmenté (cat. 96), qui semble pouvoir être attribué à la transition Bronze ancien/Bronze moyen (BzA2/B).

Un peu plus tard, de nouveaux dépôts argileux (couche 7) et sableux (couche 6), présents sur l'ensemble de la fouille, achèvent de modeler le paysage. Ces dépôts

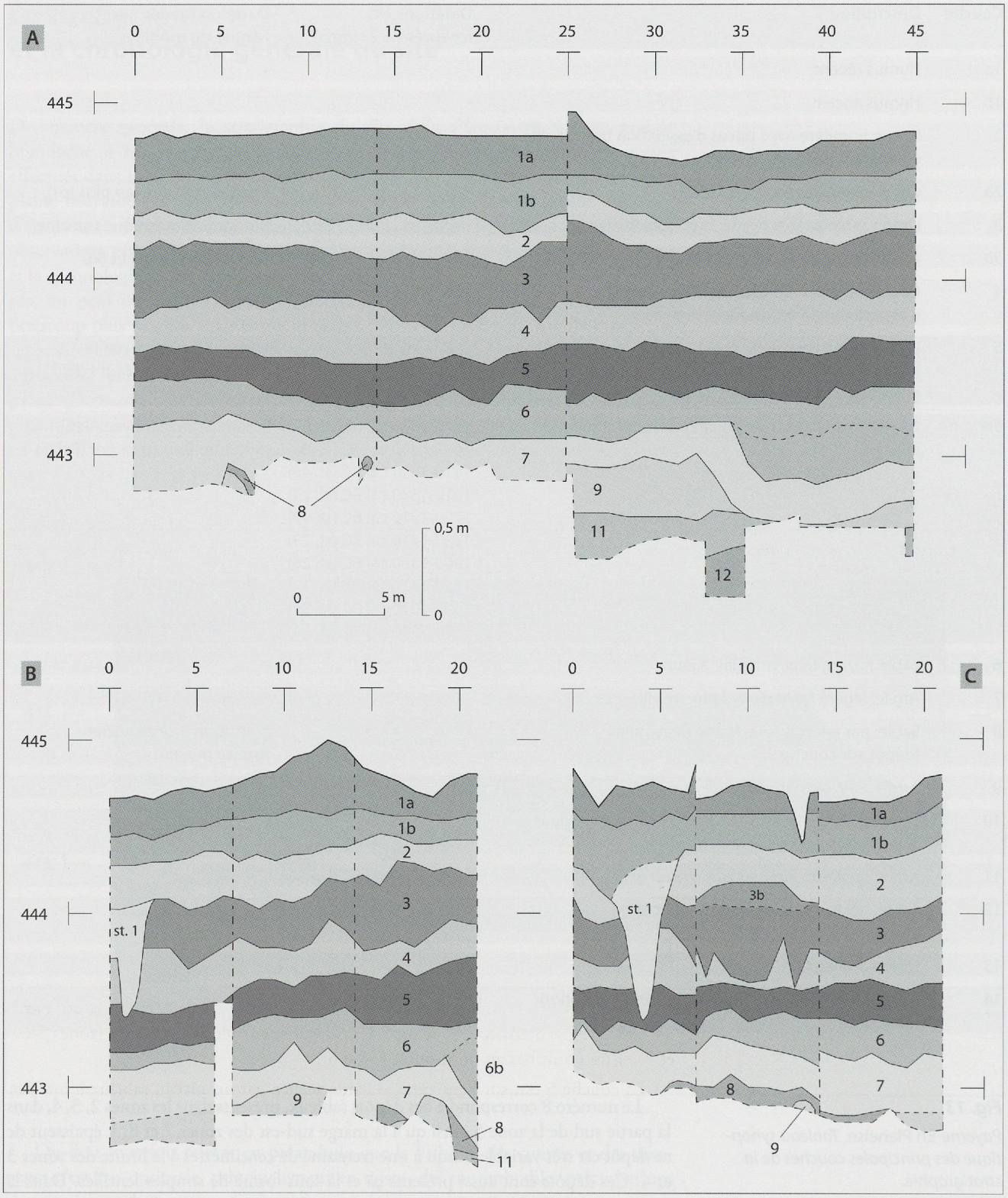

Fig. 14

Payerne-En Planeise. *Coupes «télescopées» A, B et C. Situation : fig. 15.*

sont particulièrement épais (plus de 60 cm au total) dans la moitié est de la fouille (zones 5-est, 6, 7 et 8 en particulier), où ils comblent les légères dépressions susmentionnées. Ces dépôts sont par contre plus minces dans la partie ouest (zones 2-nord, 3, 4-nord, 5-nord et 6). Ces niveaux contiennent un peu de mobilier (céramiques, os), sans doute en grande partie lié à l'occupation supérieure et déplacé par le piétinement et les bio-perturbations. On notera encore que par endroit, notamment dans les zones 5-sud, 7 et 8, la couche 6 a pu être subdivisée en plusieurs dépôts de granulométrie variable.

C'est au-dessus de la couche 6 que se situe le niveau d'occupation principal du site (couche 5). Celui-ci se présente sous l'aspect d'une couche limono-sableuse,

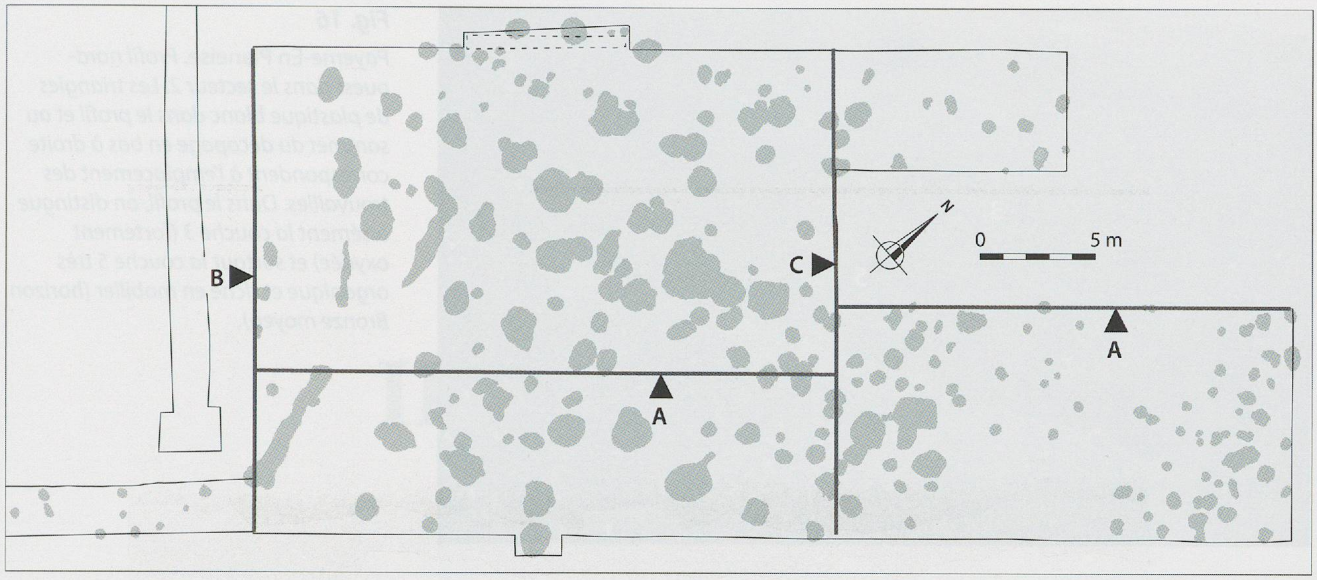

Fig. 15

*Payerne-*En Planeise. *Plan de situation des stratigraphies télescopées (fig. 14). En grisé, structures en creux de l'horizon du Bronze moyen.*

organique, riche en charbons de bois et en mobilier (céramiques, pierres éclatées, ossements animaux). Fortement perturbé par le piétinement et les galeries de rongeurs, ce niveau présente des interfaces assez flous avec les niveaux inférieur (c. 6) et supérieur (c. 4). Comme sur la plupart des sites protohistoriques et historiques explorés dans cette plaine, les niveaux de circulation proprement dits ne peuvent être isolés et sont en quelque sorte «noyés» dans un horizon unique, assez épais (env. 25 cm en moyenne) et diffus. Le décapage manuel systématique de cette couche sur l'ensemble de la surface fouillée n'a pas fait apparaître de traces d'aménagements superficiels tels que des niveaux de circulation empierrés ou des traces de planchers ou de sablières par exemple.

Les structures en creux rattachées à cet horizon (trous de poteau, fosses et fossés) apparaissent presque toujours à l'interface des couches 5 et 6 (insertion stratigraphique: fig. 12:5b). Relevons au passage que le comblement de la plupart de ces structures ne diffère guère, par sa nature, sa texture et sa couleur, de la couche 5. Dans de rares cas, les limites des fosses sont déjà perceptibles dans la partie inférieure de la couche 5 («tache» plus foncée, concentration de mobilier ou de pierres).

À l'image des observations faites sur des sites proches d'époque plus récente (p. ex. Avenches-*En Chaplix*, Payerne-*Champ Aubert*), nous pensons que le niveau de circulation contemporain de ces structures doit se situer approximativement à l'altitude du sommet de la couche dite «d'occupation», à savoir ici la couche 5. Ce niveau restitué est, sur l'ensemble de la zone fouillée, assez plan, variant entre 443,45 et 443,78 environ, avec un secteur légèrement plus élevé à l'est (zones 5-est et 7) et un point bas au nord-ouest (zone 6).

La couche 5 est, sur l'ensemble du site, scellée par un niveau sableux à matrice argileuse (couche 4), d'épaisseur assez régulière et pauvre en mobilier, dont le dépôt semble n'avoir que peu érodé la couche inférieure. C'est au sommet de cette couche et au-dessus, lors de la l'ouverture à la pelle mécanique des divers secteurs, qu'ont été repérées çà et là quelques structures en creux et concentrations de mobilier, rattachées à des occupations plus récentes (insertion stratigraphique: fig. 12:3b). Il s'agit en particulier des st. 28 (zone 3), 59 (zone 5), 60 (zone 2) et 255 (zone 6). Aucun niveau d'occupation ou de circulation lié à ces structures n'est préservé et leur contemporanéité n'est pas établie. Le mobilier issu des st. 28 et 60 est attribuable au Bronze final palafittique (HaB2/B3 probablement).

Une datation ^{14}C a été obtenue sur un ossement animal non roulé découvert à l'interface des couches 3 et 4 (sommet de la couche 4): 2926 ± 35 BP; 1260-1010 cal. BC[6] (insertion stratigraphique: fig. 12:c). Cette datation est intéressante dans la mesure où elle est compatible avec la datation typologique des ensembles susmentionnés (st. 28, 59, 60 et 255, toutes postérieures au dépôt de la couche 4) et où elle semble attester un dépôt assez rapide de la couche 4 après la fin de l'occupation du

6 Échant. PP93/5784: réf. UtC N° 8889.

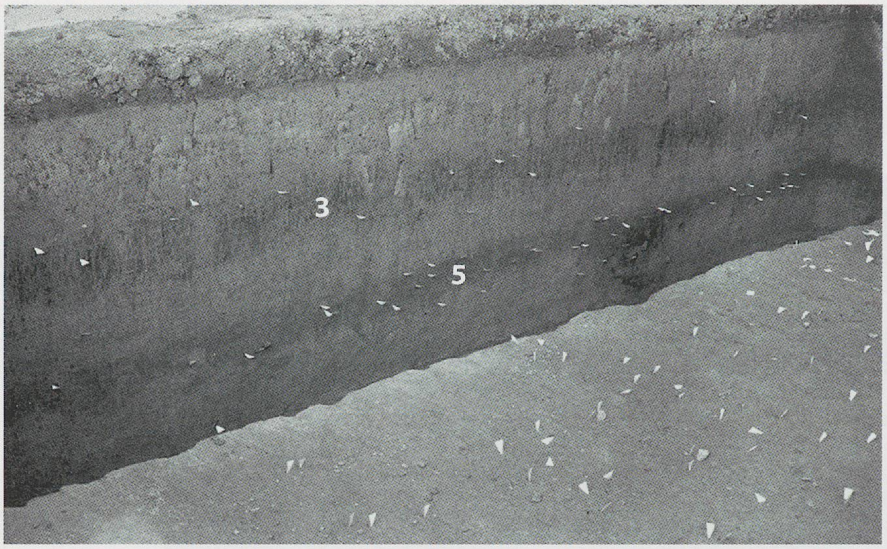

Fig. 16

*Payerne-*En Planeise. *Profil nord-ouest dans le secteur 2. Les triangles de plastique blanc dans le profil et au sommet du décapage en bas à droite correspondent à l'emplacement des trouvailles. Dans le profil, on distingue aisément la couche 3 (fortement oxydée) et surtout la couche 5 très organique et riche en mobilier (horizon Bronze moyen).*

Bronze moyen, hypothèse apparemment étayée par l'homogénéité de cette couche et par l'excellent état de conservation des vestiges qu'elle a recouverts.

Également présente sur l'ensemble de la fouille, la couche 3, argilo-sableuse à limono-sableuse, de couleur rouille, est un dépôt pauvre en mobilier. Outre quelques céramiques protohistoriques peu caractéristiques, ce niveau a livré divers objets en fer (p. ex. cat. 546-548), dont un fragment de fibule en fer datée de la transition entre La Tène finale et l'Empire romain (cat. 546). Ces découvertes démontrent que la constitution de ce dépôt est assez lente et que ses remaniements ne sont pas achevés avant l'époque romaine. On notera également que le niveau d'apparition des structures du Bronze final se situe à la base de cette couche.

Les couches 3 et 4 sont recoupées par deux fossés parallèles larges et profonds (st. 1 et st. 241), au comblement argileux très pauvre en mobilier (insertion stratigraphique: fig. 12:2b et fig. 14). Par endroit, les fossés entament ou traversent la couche 5. Ces deux fossés sont à dater au plus tôt du Ier siècle de notre ère et pourraient être liés à de grands travaux d'assainissement effectués dans la plaine.

Ces fossés sont scellés par une couche de limon stérile (couche 2) et par l'humus (couches 1a/1b).